



**BTP CFA  
GRAND EST**

Association régionale  
des CFA du BTP du Grand Est



## TITRE PRO MENUISIER AGENCEUR

Niveau 3

Retrouvez-nous sur  
[btpcfa-grandest.fr](http://btpcfa-grandest.fr)



### INFORMATIONS

**Titre officiel de la formation RNCP  
Code RNCP : 27124**

#### **PUBLIC CONCERNÉ**

Tout public.

#### **PUBLIC EN SITUATION DE HANDICAP**

Une étude particulière peut être mise en place.  
Pour cela, contacter le référent handicap du lieu  
de formation.

#### **CONDITIONS D'ACCÈS**

##### ▫ **Par la voie de l'apprentissage :**

Jeunes âgés de 16 à 29 ans révolus au début de  
la formation.

Jeunes sortis de 3<sup>ème</sup> ayant 15 ans avant le 31  
décembre de l'année de la formation.

*Sans condition d'âge pour les personnes reconnues  
travailleur handicapé, ayant un projet de création  
ou reprise d'entreprise nécessitant le diplôme,  
inscrites sur la liste des sportifs de Haut Niveau.*

##### ▫ **En contrat de professionnalisation :**

Jeunes âgés de 16 à 29 ans révolus au début de  
la formation.

Demandeurs d'emploi d'au moins 26 ans.

Bénéficiaires de minima sociaux.

##### ▫ **Autres dispositifs de la Formation**

##### **Professionnelle Continue :**

Salariés, demandeurs d'emploi.

#### **PRÉREQUIS**

Débutant accepté.

Être reconnu apte à l'exercice du métier lors de  
la visite médicale d'embauche.

#### **CONDITIONS D'ENTRÉE**

##### **DANS LA FORMATION**

Avoir réalisé le positionnement.

Avoir validé le projet professionnel suite à  
l'entretien avec un membre du CFA.

- Le menuisier agenceur réalise l'ensemble des opérations liées à la fabrication et à la pose d'ouvrages d'agencement, à usage privé ou commercial.
- Le menuisier agenceur, sous le contrôle d'un responsable hiérarchique, définit les étapes de fabrication et établit des documents de fabrication. Il réalise les réglages des machines (conventionnelle ou à positionnement numérique) nécessaires à la conduite d'une production dans le respect des règles de sécurité. Il assure la maintenance préventive de son outil de production.

### 1. Missions

Sur le chantier, le menuisier agenceur intervient dans l'habitat individuel/collectif et espaces professionnels (magasins, banques, lieux institutionnels...). Il installe et équipe des mobiliers d'aménagement et d'agencement (dressings, cuisines, banque d'accueil, mobilier de restaurant...). A partir du dossier technique et de consignes verbales, il localise son chantier, prépare et organise le chargement et la livraison vers le chantier, approvisionne et distribue les produits et accessoires, sécurise le stockage, implante, règle, ajuste et fixe définitivement les ouvrages aux supports par des moyens appropriés à l'aide de matériels électroportatifs, installe et raccorde les équipements électriques et sanitaires, nettoie le chantier, trie et évacue les déchets conformément à la réglementation en vigueur, renseigne le client sur les conditions d'utilisation et d'entretien des ouvrages posés et participe à la réception du chantier faite par le chef d'équipe ou le chef d'entreprise.

### 2. Compétences attestées

Réaliser un aménagement d'espace à usage d'habitation :

- Adapter des plans d'aménagement
- Installer et régler des outils de coupes et accessoires sur des machines dédiées
- Fabriquer des éléments en bois massif
- Fabriquer des éléments en panneaux dérivés
- Préparer des supports bois et/ou matériaux dérivés en vue de leur finition

Installer et équiper un aménagement d'espace à usage d'habitation :

- Installer des éléments d'aménagement
- Installer et raccorder des équipements sanitaires, électriques et électroménagers

Fabriquer et installer un agencement d'espace à usage professionnel :

- Poser des plans d'exécution
- Etablir un processus de fabrication et renseigner des documents de production
- Installer et régler des outils de coupes et accessoires sur des machines dédiées
- Fabriquer des éléments de forme sur mesure
- Préparer des supports bois et/ou matériaux dérivés en vue de leur finition
- Installer des éléments d'aménagement




**INFORMATIONS**
**SITES DE FORMATION**

IUMP Troyes (10)


**DURÉE DE LA FORMATION**

De 6 à 12 mois.

Des aménagements de durées sont possibles selon les prérequis du candidat. La durée sera déterminée dans le cadre du positionnement et de l'entretien concernant le projet professionnel du candidat.

**PÉRIODE D'ENTRÉE EN FORMATION**

A déterminer à l'issue du positionnement et de l'entretien concernant le projet professionnel du candidat.

**COÛT DE LA FORMATION**
**▣ Par la voie de l'apprentissage :**

Financé par l'OPCO de l'entreprise signataire du contrat d'apprentissage.

**▣ Par la voie des contrats de professionnalisation et la Formation Continue :**

Nous contacter.

**PLUS D'INFO :**

[www.btpcfa-grandest.fr](http://www.btpcfa-grandest.fr)

**POUR FACILITER**
**VOTRE RECHERCHE D'ENTREPRISE :**

[www.monavenirbtpgrandest.fr](http://www.monavenirbtpgrandest.fr)

Mise à jour le 17/10/2022


**3. Méthodes pédagogiques**


Rythme alternée  
CFA/Entreprise



Enseignements en  
digital learning



Livret d'apprentissage  
(Suivi de la formation au CFA)



L'organisation de la formation  
(planning, résultats, absences)

**4. Outils et moyens techniques**


Des ateliers équipés  
de postes de travail



Des salles de cours  
connectées



Une plateforme LMS  
avec des cours en ligne

**5. Moyens humains**

La formation proposée sera assurée par des personnels qualifiés disposant des certifications nécessaires et répondant aux exigences d'expérience professionnelle pour assurer une formation de qualité.

**6. Modalités d'évaluation**

Évaluation formative tout au long de la formation par un suivi régulier des progrès, des acquis et des activités, notamment sur le lieu d'apprentissage.

Évaluation certificative réalisée sous la forme de contrôle en cours de formation (CCF) ou d'examen final. Ces modalités seront définies dans la convention de formation.